

HISTOIRE GENERALE

DE

L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

DEPUIS LA CONDAMNATION DE BAÏUS EN 1567, JUSQU'AU MASSACRE
DE LA SAINT-BARTHÉLEMY EN 1572.

La paix et la guerre se concluaient, avec la même facilité, parmi des sectaires inquiets qui ne faisaient la guerre que parce qu'ils ne pouvaient s'agiter à leur gré durant la paix, et qui n'acceptaient la paix que dans le dessein de recommencer la guerre à la première occasion favorable. Sous prétexte qu'on en voulait à la liberté du prince de Condé et des autres chefs de la secte, ils avaient pris tout-à-coup les armes, et porté l'audace jusqu'à tenter de s'emparer de la personne du roi. La cour, dans une sécurité profonde, passait la belle saison à Monceaux, lorsqu'elle apprit que tous les chemins du voisinage étaient couverts de piétons, de cavaliers, de gentilshommes, qui tous paraissaient avoir un même dessein, et tendaient au même but. Elle se retira précipitamment à Meaux, où il y avait moins de danger que dans une campagne ouverte à tous les audacieux. En quelques jours, il y eut cinquante places emportées par leurs nombreuses factions; et l'on vit tout-à-coup dans la petite ville de Rozai, éloignée de quatre lieues seulement, un gros corps de cavalerie tout composé de gentilshommes. L'effroi saisit alors la cour. Heureusement elle avait levé depuis peu six mille Suisses, qui se trouvaient en marche, et qui arrivèrent sans avoir été attaqués.

Comme on délibérait, avec beaucoup d'incertitude, si à l'aide de ce renfort le roi se retirerait à Paris, ou s'il resterait à Meaux au risque de s'y voir assiégé, les Suisses, commandés par le brave Pfiffer, montrèrent tant de bonne volonté, et promirent avec tant d'assurance de remettre le monarque sain et sauf dans sa capitale, que la reine-mère prit hardiment sa résolution, et leur dit : *Allez, je confie à votre valeur le salut du roi et du royaume.* Ils